Celle-ci avait fait entrer dans la maison un sieur Louis Lesne, son amant, qui l'aida à transporter les objets volés se composant d'un matelas, un traversin, deux couvertures de laine, une paire de draps, le tout d'une valeur de 50 francs.

Ce n'est que dimanche matin que M. Delbar fut informé du vol.

Les coupables pour pénétrer dans la chambre avait fracturé le serrure à l'aide d'un tisonnier.

Les objets volés ont été portés à l'estaminet de la Clef d'Argent, où demeurait Lesne.

Celui-ci a pris la fuite; quant à Julie, elle a été arrêtée.

Une lâche agression. — Un vieillard de 68 ans, ouvrier à Roubaix, nommé Charles Hormann, demeurant rue du Tilleul, a été victime dimanche d'une inqualifiable agression.

Hormann revenait tranquillement du Mont-à-Leux, où il avait passé l'après-midi, lorsque près du moulin Tonton, il fut assailli par quatre individus qui s'étaient cachés dans la haie bordant la route conduisant au pont du Beau-Chêne.

Ces misérables se ruèrent sur le malheureux et cherchèrent à le dévaliser, mais comme leur victime résistait, ils la jetèrent sur le sol et lui labourèrent le corps, et notamment la figure à coups de talon.

Hormann s'évanouit et les malfaiteurs purent lui enlever une quinzaine de francs et prirent la fuite.

Un quart d'heure après l'infortuné fut relevé par des passants qui le transportèrent dans une maison voisine où il reçut les premiers soins que nécessitait son piteux état.

Il avait la figure toute ensanglantée, l'épaule gauche fracturée et de nombreuses contusions sur tout le corps, provenant des coups de talon.

Lundi matin il fut transporté à l'hôpital de Roubaix.

On suppose que les agresseurs sont des fraudeurs de profession habitant le Mont-à-Leux.

Un accident d'usine. — Un domestique de l'établissement Hannart frères, rue de l'Espérance, nommé Emile Bouvry, demeurant rue du Coq Français, en montant sur le siège d'une calandre, est tombé sur le pavé et l'une des roues lui écrasa le pied droit.

Un vol rue de Leuze. — Dans la nuit de samedi à dimanche, des voleurs se sont introduits dans la cour de M. Aug. Franchomme rue de Leuze, en escalandant une palissade et ont dérobé dans le poulailler un coq et une poule d'une valeur de six francs.

Plainte a été déposée entre les mains de M. Vancostenoble, commissaire de police du 3e arrondissement.

Concours agricole de Rouen. — M. J.-P. Lemoine, instituteur-adjoint a obtenu une médaille d'argent pour son intéressante « Monographie du canton de Bergues » où il a exercé plusieurs années.

Ajoutons que M. Lemoine a déjà remporté plusieurs succès dans les concours. Il débute bien. Nous l'engageons à persévérer.

Les jeux de hasard. — Joseph Le Bihou, marchand, demeurant rue Jeanne-Maillotte, à Lille, faisait jouer au posez-marquez sur la Grande-Place vers dix heures du matin ; un agent de sûreté saisit la table et les enjeux et dressa un rapport à sa charge.

— L'agent de sûreté Anselin passant sur la Grande-Place dimanche à neuf heures et demie du matin, apercevait le nommé Duhamel Alexandre, âgé de 36 ans, demeurant rue Saint-Sauveur, à Lille, qui faisait jouer à la loterie pour des cannes-flûtes. Le jeu étant interdit procès-verbal a été dressé à sa charge.

— Fidèle Castelain, âgé de 36 ans, tisserand, demeurant rue des Longues-Haies, cour Vroman, faisait jouer au posez-marquez dans ladite rue, dimanche après-midi ; Castelain voyant arriver un agent prit la fuite mais fut cependant reconnu et procès-verbal fut dressé à sa charge.

TOURCOING

Adjudications. — Hier après-midi, il a été procédé à l'Hôtel-de-ville, sous la présidence de M. Fidèle Lehoucq, premier adjoint assisté de MM. Diéval, adjoint, Lepiat et Straet, conseiller municipal et en présence du receveur municipal et des chefs de service intéressés, aux adjudications suivantes :

Fournitures des uniformes aux agents du service de l'octroi. — Ont soumissionné : MM. Raviart, de Saint-Amand, rabais de 21,25 0/0 ; Lebargy, de Roubaix, 14 0/0 ; Boutry, de Lille, 13,25 0/0 ; Société générale des fournitures militaires de Paris, adjudicataire avec rabais de 21 fr. 75 0/0.

Adjudication en trois lots des travaux de construction d'un groupe scolaire, composé d'une école de filles et école maternelle, avec habitations d'institutrices.

1er lot. — Terrassement, maçonnerie de briques et pierres, enduits, marbres, fers, etc. Devis 113,700,66. Un seul soumissionnaire, MM. Derville frères, déclarés adjudicataires avec un rabais de 2 0/0.

2e lot. — Charpente, menuiserie, quincaillerie, peintures et vitrerie. Devis 40,252 fr. 48. Dix soumissionnaires se sont présentés qui ont fait les rabais suivants : MM. Honoré 10 0/0 ; Louis Lenoir, 12,25 ; Lecapitaine, 7,50 ; Lahousse-Duthoit, 7.25 — Guermonprez, 8.25 — Veuve Quatannens 14.25 ; Vienne, Mengez 6 — Houzé-Duprez 6.25 — Morel Delplanque, 6.75 — Jules Robbezin, 11 — Mme Quatennens déclarée adjudicataire.

3me lot, — Couverture jaune, zinc, plomb, gaz. eau. Devis, 15,180 fr. 13

Ont soumissionné : MM. Louis Says. 10 0/0 — Dhaze. 21 0/0 — Hercelle Leruste. 14.50 0/0 — Charles Parent, 9.50 0/0 — M. Dhaze. adjudicataire.

Tentatives de pendaison. — Dimanche dans la soirée, un sieur A..., conducteur, demeurant rue des Carliers, en rentrant d'une promenade avec sa femme a tenté de se suicider. La fille aînée de cet homme s'en aperçut heureusement à temps et coupa la corde. A..., est père de 9 enfants.

Hier après-midi, un ouvrier terrassier, habitant Roubaix, rue de la Redoute, qui avait été rencontré en complet état d'ivresse sur la voie publique par l'agent de sûreté Martens, fut amené au poste et déposé au violon.

Vers 6 heures en trouva notre homme en train d'essayer de se pendre à l'aide d'un de ses cordons de souliers. Bien qu'il ne fut pas encore complètement dégrisé on le rendit à la liberté.

Accident. — Hier, vers 10 heures, un ouvrier charpentier de M. Luc Masquelier, entrepreneur, rue de Gand, travaillant à une maison de la rue de Turenne, est tombé d'une hauteur de 5 mètres.

Dans sa chûte, il s'est fait une forte blessure à la tête près de l'oreille gauche. Après avoir reçu les soins d'un docteur le blessé a regagné seul son domicile.

Probité. — M. Edouard Duguiquier, contremaître mécanicien, a trouvé hier place de l'Hôtel-de Ville un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent qu'il a déposée au bureau central de police.

Mouveaux. — Dimanche soir, le fils de M. Vincent, médecin et conseiller d'arrondissement à Mouveaux, revenait du carrousel du Blanc Seau, accompagné de M. Lefebre, conseiller municipal, lorsque au chemin des Bonnets ils firent la rencontre d'un sieur Braquaval qui sans motif se mit à les invectiver grossièrement prenant surtout à partie M. Vincent et sa famille.

L'insulteur est un agent électoral des blancs pendant la période qui a précédé les élections où il s'est tout particulièrement signalé. Plainte a été adressée au parquet par M. Vincent dont la patience a forcément des bornes.

La gendarmerie de Tourcoing s'est transportée hier à Mouveaux pour s'y livrer à des enquêtes sur une rixe assez grave qui s'est produite dans cette commune et sur une affaire de mœurs dans laquelle est inculpé un maréchal de la localité.

Wasquehal. — Société coopérative l'Espérance. — La société coopérative de Boulangerie l'Espérance a tenue dimanche une assemblée générale sous la présidence de M. Bréval.

A l'issue de la réunion une quête, qui a produit une somme de 11 francs a été faite au profit des grévistes de la société anonyme de Roubaix.

Cette somme a été déposée entre les mains de M. Olivier Branquart, adjoint au maire de Roubaix, qui l'a remise au comité de la grève.

LILLE

Escroqueries et avortements. — Fiori Annumziata, femme Varetta, 26 ans, cartomancienne place des Buisses, 27, a été arrêtée pour escroqueries et avortements. Cette femme ainsi que son mari attiraient des clients des deux sexes auxquels ils prédisaient l'avenir par les cartes, après s'être fait remettre des sommes plus ou moins importantes.

Ils sont en outre inculpés d'avortements et de tentatives d'avortements. On a trouvé à leur domicile des herbes, pilules, flacons et médicaments qui seront analysés.

On a également saisi des lettres prouvant leur culpabilité. Le mari a été arrêté à la gare.

Tentative de suicide. — Buisine Sylvie, femme D..., ménagère, rue de Condé, cour Lenfant, 15, a voulu se jeter à l'eau, vers neuf heures, au pont de la Citadelle, parce que, disait-elle, elle ne voulait plus rester chez elle.

Après avoir disparu sous l'eau, elle sortit seule du canal.

Cette femme a déjà été mise en observation à l'hôpital St-Sauveur, comme ne jouissant pas de toutes ses facultés.

Coups de révolver? — Grand émoi hier, vers 4 heures de l'après-midi, dans le quartier de Wazemmes. Deux individus auraient tiré des coups de révolver dans la rue des Rogations, et après cet exploit se seraient rendus à l'estaminet Kicken, au coin du boulevard Montebello et de la rue d'Esquermes. Là, en présence de la jeune fille de l'établissement, ils auraient voulu recharger leur révolver ; mais celle ci ayant eu peur, appela à son aide.

Plusieurs consommateurs intervinrent et firent mine de conduire les deux individus au poste du 6e arrondissement. Ils n'ont pas dû s'y rendre car la police ignore encore l'affaire.

Accidents. — Dimanche, vers deux heures et demie de l'après-midi, M. Henri Vanlerberghe, 40 ans, tisserand, rue d'Avesnes, 23, sortait de chez lui pour se promener, avec un ami, lorsqu'à 20 mètres environ de sa demeure, il manqua le pied et tomba sur le bord du trottoir.

Dans sa chute, il se cassa la jambe gauche. Relevé aussitôt, on le ramena dans sa chambre où M. le docteur Deplanque lui donna les premiers soins.

Il a été transporté hier à l'hôpital de la Charité.

— Samedi vers midi, M. Livin Théodore, corroyeur, rue de la Monnaie, 11, travaillant chez M. Boutry, rue du Bourdeau, a eu plusieurs côtes fracturées par une courroie de transmission.

Il a été soigné par M. le docteur Lingrand et a été transporté hier à l'hôpital Saint-Sauveur.

Le feu. — Hier vers midi et demi, un incendie assez violent a éclaté dans la teinturerie et retorderie de coton de M. André Delesalle, rue des Meuniers, 2.

Dès le premier moment, une véritable panique se produisit, les magasins étant entièrement remplis de matières inflammables.

Heureusement les pompiers de Moulins-Lille et de Wazemmes sont accourus immédiatement sur les lieux et ont vigoureusement attaqué l'incendie.

A une heure et demie, tout était éteint. Les dégâts, purement matériels, sont évalués à quatre mille francs, couverts par une assurance.

On croit que le feu a pris dans le séchoir où s'est produite une surélévation anormale de la température entraînant une combustion presque spontanée du coton. Il se pourrait cependant qu'une étincelle échappée du foyer ait déterminé l'incendie.

Les vols. — G... [illegible], 17 ans, [illegible] plumes, rue du Curé-Saint-Etienne, 10, a été arrêtée sous l'inculpation de vol d'une bague avec brillant d'une valeur de 200 francs au préjudice de Mme Renée Flagollet, artiste lyrique, Grande-Place, 1 bis, chez laquelle elle était en service.

Cette fille nie sa culpabilité mais reconnait que cette bague s'était accrochée accidentellement sur le devant de son jupon, qu'elle ne l'a pas enlevée immédiatement et a été perdue alors qu'elle se rendait aux cabinets d'aisance. Une perquisition faite à son domicile est restée sans résultat.

LE NORD

VALENCIENNES

Grand incendie à Haussy

Dimanche, vers 10 heures, un incendie s'est déclaré chez M. Henri Barbet, briseur de grès et a communiqué le feu chez MM. Ernest Boucher, tisseur ; Duwez Alfred, briseur de grès ; Lemoine, berger ; Hennion-Baudoux, briseur de grès et Emile Darcheville, contre-maître de tissage à la main.

Les pompiers étant au concours de St-Amand. Le manque d'eau a rendu les secours très difficiles pour ne pas dire impossible.

Ces six ménages, sont sans abri ; maisons, mobilier, effets, tout a été consumé. Le sinistre ne se borne pas à des dégâts matériels.

M. Ernest Boucher et sa fille Desange, âgée de 18 ans, ont été affreusement brûlés au visage, aux jambes et aux bras.

M. Boucher a été transporté chez M. Drumont-Delage, qui a bien voulu le recueillir et la jeune fille a été admise chez M. Marchand.

L'état des blessés est grave.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Accident mortel. — Un accident mortel s'est produit hier à Neuville-Saint-Vaast.

Un cultivateur de Fichœux, M. Damety, était allé en voiture à Neuville pour voir sa fille, institutrice, quand son cheval attaché à la porte d'une auberge, se détacha et partit à fond de train.

M. Damety courut après son attelage et le rejoignit, mais en voulant arrêter l'animal emporté, il fut renversé à terre et eut la poitrine broyée par les roues de sa voiture.

Quand sa fille arriva près de lui ; il eut encore la force de lui dire quelques paroles et expira.

DEUX ACCIDENTS DE MINES A DOURGES

Deux graves accidents sont arrivés samedi aux mines de Dourges.

Le premier a eu lieu vers 8 h. 1/2 du matin à la fosse n° 6 dite du Tonkin. Un ouvrier mineur, le nommé Clément Louchet, a eu la jambe droite fracturée un peu au-dessus de la cheville, par une pierre qui s'est détachée subitement de la voûte.

Le second a eu lieu dans l'après-midi à la fosse Sainte-Henriette. Le nommé Cocu Adolphe a reçu en pleine figure la charge d'une mine qu'il était en train de bourrer.

On suppose qu'une étincelle de la lampe de cet ouvrier sera tombée sur une cartouche qui restait encore sur le sol et aura communiqué le feu à celles déjà dans le trou de mine.

Ce malheureux a la main gauche complètement déchiquetée et de graves brûlures à la figure, aux bras et à la poitrine.

On désespère de le sauver.

PAR LES GRANDES CHALEURS

Si vous voulez prendre un appéritif très réconfortant et qui vous désaltère, demandez

UN BANUYLS-TRILLES A L'EAU

DANS TOUS LES CAFÉS

Exiger la marque.

SPECTACLES & CONCERTS

Le Concert de Barbieux. — L'audition offerte par nos deux sociétés rentrées victorieuses des concours de cette année avait attiré au parc de Barbieux [illegible] de promeneurs.

La fanfare de Beaurepaire et la Cœcilia ont fourni une exécution excellente et fort applaudie.

M. Gustave Nadaud est allé personnellement présenter ses félicitations à M. Paul Fournier, chef de la Cœcilia.

Quelques instants plus tôt les élèves de clarinette de M. Fournier étaient venus lui lire un discours de félicitations et lui remettre un superbe bronze d'art intitulé : « Loin du pays ».

Adressons aussi les nôtres à M. Demarleraere, l'excellent baryton solo de la Cœcilia, qui a fait grand plaisir aux auditeurs.

A l'issue du concert, la Cœcilia s'est rendue chez M. Paul Fournier, pour lui exprimer les remerciements des sociétaires pour son dévouement, puis elle a donné une sérénade à M. Demarleraere et à M. le président M. Vergulois.

PETITE CORRESPONDANCE

A. P., Wervicq-Sud. — 75 centimes par insertion.

M. L. B., voyageur de commerce. — Il est trop tard pour revenir sur cette question. Regrettons que vous n'ayez pas envoyé plus tôt votre communication.

E. P. à Hénin-Liétard. — Oui vous serez remboursé

Eugène T. à Valenciennes. — Adressez vous à M. V. V. directement.

Le Facteur.

Etat-civil de Roubaix

Du 20 juin

Naissances. — Julienne Ghesquière, ruelle Fremaux, 5. — Joseph Steenwa, rue de Condé, 8 — Henri Monnier, rue Jacquart, 78. — Germaine Lambert, rue de l'Epeule, 228. — Jules Hautecœur, rue de la Redoute, 115. — Lucienne Tobi, rue de la Concorde, 31.— Laurent Debonnet, rue Newton, — Jeanne Vannis, rue du Fort, c. Couthier, 4. — Germaine Dupuis, rue de Lannoy, c. Remmery, 8.

Décès. — Léon Dendievel, 1 mois 13 jours, rue du Pile, 12 — Jules Lesaffre, 1 an 8 mois 1 jours, rue de l'Ommelet, c. Lauwers, 2. — Jean Deschepper, 12 jours, Hôtel Dieu. — Adèle Lemingre, 53 ans 4 mois, ménagère, bd. de Metz, c. Gonezenne, 7. — Henri Myle, 1 mois 22 jours, boulev. de Metz. — Clémence Vandenitte, 56 ans, rue de l'Alma, 22, c. Vanwelden frères 6.

Publications de Mariages (suite). — Entre : Henri Cooper, 27 ans, docker, rue Solferino, 47, et Marie-Lorident, 25 ans, peigneuse, id. — François Chantry, 30 ans, plafonneur, rue Newcomen, 27, et Léonie Cousu, 24 ans, s. pr., rue du Chemin-de-Fer, 67. — Alphonse Dumery, 25 ans, mouleur en fer, rue Christophe-Colomb, 4, et Elisabeth Vanonsem, 25 ans, peigneuse, id. — Léon Deluaye, 28 ans, empl. du ch. de fer à Fourmies, et Maria Rouiers, 2. ans, couturière, rue Ampère, près le tir national. — Prosper Roussel, 32 ans, tisserand, rue d'Alma, f. Frasez, 53 et Marie Dupont, 25 ans, journalière, id 13. — Félix Devos, 28 ans, tisserand, rue Daubenton, 58, et Zélia Cocheteux, 27 ans, soigneuse, rue de Flandre, 5. — Henri Marquis, 27 ans, journalier à Ennevelin, et Elisa Dorchy, 24 ans, servante, rue de la Lys, 31. — Albert Jacobs, 29 ans, tailleur de pierres, rue des Arts, 191, et Catherine Van Steenlandt, 23 ans, repasseuse, rue des Arts, imp. Mozart, 8. — Jean Vanthesmache, 23 ans, tisserand, et Marie Byster, 18 ans, bobineuse. — Jacques Henri, 28 ans, surveillant à Roubaix, et Angèle Vanaverbeck, 18 ans, soigneuse à Wattrelos. — Annibal Graveri, assureur à Roubaix, et Jeanne Prevost, s. pr. à Paris.

Mariages. — Entre : Louis Dujardin, agent de police, rue du Tilleul, et Emelie Steffan, couturière, Grande Rue, 138. — Constant Viard, s. pr., rue Monge, 109, et Maria Lecroart, id. à Bondues. — Pierre Bazart, 34 ans, rattacheur, rue des Fosses, 29, et Urselie Damat, 37 ans, ménagère, id.

Etat-civil de Tourcoing

Du 19 juin

Naissances. — Julien Grimonprez, rue du Bois. — Léon Vanhille, Croix-Rouge. — Jean Prouvost, rue de Gand. — Hélène Decottignies, Blanc-Seau. — Julien Lebrun, rue des Omnibus. — Césarine Viseme, Pont-de-Neuville. — Albertine Delnatte, Marlière

Du 20

Jeanne Cornard, rue St-Pierre. — Marie Leblanc, rue de Boulogne. — Edouard Braye, rue de Gand. — Gaston Desmettre, rue Nationale. — Constant Groix, rue Houchard.

Du 19

Décès. — Marie Loridan, 4 ans 1/2, sentier de la Bourgogne. — Henri Debels, 2 mois.

Du 20

Edmond Gommez, 1 an, rue des 3-Pierres. — Melchiade Buterne, 11 mois, rue Neuve-de-Roubaix. — Marceau Scalbert, rue du Touquet. — Cécile Caspeau, 83 ans, s. pr., rue de la Gare. — Henri Dumortier, 39 ans, domestique, Hôpital civil,

Mariages. — Paul Deltaux, 25 ans, et Philomène Delbecque, 23 ans, dévideuse.

PLUS DE CHAUVES!

Ni de CHEVEUX GRIS

Repousse certaine à tout âge

CROISSANCES ETONNANTES de Cheveux

Produites sur des Hommes et des Femmes

Arrêt immédiat des Chutes par la

POMMADE QUINIQUE LECHAUX

Pommade hygiénique, régénératrice

qui supprime les teintures, empêche de blanchir augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures.

Milliers de Certificats et Attestations. — [illegible]

Le pot franco par la poste, 4 fr.; 6 pots franco, 21 fr.

Marie LECHAUX, Phien-Chte, rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôt à Lille : Pharmacie du Docteur Ozil, rue Esquermoise, 60 ; Fanyau ; Donte et Cie ; Cosme ; Pharmacie centrale Gobert et Cie ; Deroubaix, rue Puébla. — A Tourcoing : MM. Bruneau ; Vanneufville. — A Valenciennes : M. Sabin Boulet. — A Fresnes, A. Berriez. — A Maubeuge, M. Huart, pharmacien, rue de Mons. — A Boulogne-sur-Mer : M. Dutertre, pharmacien — De Bil, Th. rue de la Cour, à Hondschoote (Nord). — Toutes pharmacies.

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME de Roubaix-Tourcoing

Du 20 juin

Cote officielle de 4 heures 1/2
Peignés de la Plata et de l'Uruguay

Livraisons	Type 1 qual. à fabr. Cote préc.	Type 1 Cote jour	Type 2 qual. cour. Cote préc.	Type 2 Cote jour	Type B F Cote préc.	Type B F Cote jour
Janvier	4 90	..	..	..	..	..
Fév.	4 90	..	..	..	..	..
Mars	4 90	..	..	..	..	..
Avril	..	..	..	..	..	..
Mai	..	..	..	..	..	..
Juin	4 775	4 75	4 65	..	4 55	..
Juillet	4 775	4 75	..	..	4 55	..
Août	4 80	4 775	..	..	..	..
Septembre	4 825	..	..	..	..	..
Octobre	4 85	4 825	..	..	..	..
Novembre	4 85	4 85	..	..	..	..
Décembre	4 925	4 85	..	..	..	..

Peignés d'Australie
Type A B

Janvier	—	—	Juillet	4 90	—
Février	—	—	Août	5	—
Mars	—	—	Septembr.	5	—
Avril	—	—	Octobre	5	—
Mai	[illegible]		Novembr.	5	—
Juin	[illegible]		Décembr.	—	—

DÉTAIL DES VENTES

Caisse de Roubaix-Tourcoing
Contrat 1

Juin	15 000	à 4.75
Juillet	10.000	à 4.75
Août	10.000	à 4.775
Octobre	15.000	à 4.825
Novembre	20.000	à 4.85
Décembre	5.000	à 4.85

Tendance calme.

Total de la journée 75 000 kilos

Peignés allemandes de la Plata — Havre, 20 juin

Contrat B

Février, 0.00 0/0 ; mars 0.00 0/0 ; avril 0.00 0/0 ; Mai 0.00 0/0, juin, 4 75 0/0 juillet 4 75 0 0 août 475 0/0 ; septembre 4 80 0/0, octobre 4.80 0/0 ; novembre, 4.82 1/2, décembre, 4.85 0/0 ; janvier 000 0/0.

BOURSES COMMERCIALES ET AGRICOLES

Huiles, Graines et Tourteaux

LILLE 20 juin	HUILES GR. l'hectolitre Cr.	Ep.		TOURT. les 100 kilos
Colza	— —	55 —	— —	— à — —
Œillette b. g.	— —	— —	— —	16 à — —
Lin de pays	— —	54 —	51 50	26 — à 25 —
Lin étranger	— —	45 —	— —	22 — à 28 —
Cameline	— —	— —	— —	16 — à — —
Chanvre	— —	— —	— —	10 — à 11 —

Huile épurée pour quinquet 61 — à — —.

PARIS, 20 juin (*Dépêche spéciale*)

Huile de Colza	20	18	Huile de Lin	20	18
Courant	55 50	55 50	Courant	46 —	46 —
Juillet	55 75	55 75	Juillet	46 25	46 25
J.-A.	56 —	56 —	J.-A.	46 25	46 50
4 dern.	57 —	57 —	4 dern.	47 50	47 50

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 20 juin (*Dépêche spéciale*)

Farines : 12 marques.

	20	18		20	18
Courant	52 10	52 25	J.-A.	52 95	53 20
Juillet	52 70	52 95	4 dern.	54 —	54 25

Marque Corbeil ..... 57 —

Blés

Courant	23 60	23 50	J.-A.	23 90	23 15
Juillet	23 60	23 70	4 dern.	24 10	24 75

Seigle

Courant	16 50	16 50	J.-A.	16 25	16 50
Juillet	16 25	16 45	4 dern.	16 50	16 30

ALCOOLS

PARIS, 20 juin — (*Dépêche spéciale*)

Spiritueux

	20	18
Courant	49 75	50 75
Juillet	49 —	49 —
4 Chauds	48 75	48 75
4 derniers	43 75	43 75

CAFÉS

HAVRE. — (à terme)

Janvier 1892	76 25	Juillet	80 50
Février	76 25	Août	80 25
Mars	76 25	Septembre	80 25
Avril	— —	Octobre	79 50
Mai	— —	Novembre	78 75
Juin 1892	81 50	Décembre	77 25

ANVERS. — Santos.

Janvier	— —	Juillet	83 —
Février	— —	Août	— —
Mars	— —	Septembre	— —
Avril	— —	Octobre	— —
Mai	85 25	Novembre	— —
Juin 1892	84 50	Décembre	— —

PÉTROLES

ANVERS	Payé	Vendu
Disponible blanc.	13 1/2 à — ./.	13 3/4 à — ./.
Courant	— ./. à — ./.	13 3/8 à — ./.
4 premiers mois	— ./. à — ./.	13 ./. à — ./.
4 derniers mois	13 5/8 à — ./.	13 ./. à — ./.

SUCRES

LILLE	Cours du jour	Cours précéd.
Sucre N° 3 (88 degrés)	— —	38 25
» acquitté	— —	87 —
» blanc type N° 3	— —	39 50
» pain 6 kil. N° 1	109 —	109 —
Betteraves disponibles	— —	46 50
Mélasse	— —	48 50
3/6 fin disponible	— —	— —

PARIS, 20 juin — (*Dépêche spéciale*).

Sucre indigène

Roux 88° 37 75

Sucres blancs

Courant	38 87	38 12
Juillet	38 50	38 25
Juillet-A.	38 62	38 37
4 Octobre	37 25	37 —

Raffiné ..... 104 50 à ...

COTONS

HAVRE

Janvier 1892	51 75	Juillet	49 1/2
Février	51 1/8	Août	49 7/8
Mars	51 5/8	Septembre	50 1/4
Avril	51 7/8	Octobre	50 5/8
Mai	— /	Novembre	51 —
Juin 1892	49 —	Décembre	51 3/8

BOURSE DE LILLE

Du 20 juin

EMPRUNTS (Villes et Départements)

Lille 1884, 412,50 — Lille 1884, quart d'obligation, 103.

CAISSES ET VALEURS DIVERSES

Benjamen Delgutte et Ce, 505.

OBLIGATIONS

Lecourt, 1885, 540.

ACTIONS

Aniche (Nord), le douzième (3000 parts), 14315 — Anzin (100e de denier (288 deniers), n. 4600 Bruay, 12500 — Bully-Grenay, le 1/6, ex-coupon n° 56, 18000 parts, 3015 — Carvin, ex-coupon, 1445 — Courrières, le dixième, 4480 — Dourges, 1800 p. 9200, — Vicoigne et Nœux, 19250.

FORGES ET HAUTS-FOURNEAUX

Denain et Anzin, 350.

Pour les valeurs non cotées, voir le tableau complet publié tous les lundis.

BOURSE DE BRUXELLES

du 20 juin 1892

Emp. 3 1/2 s. I.	— —	Brux. lib.	1886.	102 75
— sér. II.	102 20	Non libéré	1886.	— —
— sér. III.	102 10	Ostende à pr.	....	— —
— 3.	93 50	—	1877 4.	— —
— 2 1/2.	88 40	—	1885 3.	— —
Annuités 4 1/2.	— —	Tournai	1875.	51 75
— 4.	111 75	—	1886 3 1/2.	— —
— 3.	97 70	Gand.	1883.	— —
Cr. com. 4 1/2.	— —	—	1880.	— —
— 4.	— —	—	1883.	101 —
— 3.	— —	Liége.	1883.	— —
— 3 p.c 1881.	— —	—	1880.	— —
— 3 p.c 1888.	— —	—	1888.	— —
Anvers 1887 lib.	101 87	—	1874.	— —
Non libéré 1887.	— —	—	1879.	— —

BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 juin.

Malgré le ralentissement des achats de Rentes, la fermeté domine sur l'ensemble de la cote.

Le 3 0/0 ancien s'inscrit à 99.75.

Le Nouveau à 100.82.

Le 4 1/2 à 105.90.

La Rente Italienne est bien tenue à 94.10.

La visite de Positano est interprétée dans le sens d'une réduction des dépenses militaires.

L'Extérieure fait 65 1/2.

Le Rouble est à 260 1/2.

Le Russe Nouveau cote 79 60.

L'Orient vaut 69.05.

Le 3 0/0 Portugais reste très ferme à 25 1/16.

L'action de la Banque de France se négocie à 4.170 en bonnes tendances.

Le Crédit Foncier se maintient à 1.142.

La Banque de Paris est demandée à 630.

La Société Générale à 465.50.

Le Crédit Lyonnais à 730.

L'action des Immeubles de France se maintient à 495.50, avec son coupon de 12 fr. 50 qui sera détaché prochainement le titre ressort encore à 483 fr. ; c'est un cours d'achat car le pair est tout indiqué.

Les Chemins économiques valent 425.

Informations financières

La Compagnie internationale des cuivres et soufres de Pégnerol possède les mines de cuivre les plus rapprochées de nous, les seules qui soient en exploitations dans cette partie de l'Europe.

Ses minerais contiennent 48 à 49 0/0 de soufre vendable mais leur teneur en cuivre est très supérieure à celle du Tharsis puisqu'elle varie de 4 85 à 6 0/0.

LE COMPTOIR DE CHANGE

A. Pajot et Ch. Lefebvre

LILLE — Rue Nationale, 69 bis | ROUBAIX — 6, rue de la Gare, 6

PAIE 15 JOURS AVANT L'ÉCHÉANCE

tous les coupons français et étrangers dont le taux est officiellement connu

ACHÈTE ET VEND A FORFAIT

tout titres d'une négociation courante, titres contre espèces.

Imp. du journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

Le gérant : [illegible]

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 29

L'OR ET LE SANG

PREMIÈRE PARTIE

L'AMOUR QUI NAIT

— Et il n'avait pas un frère à qui il ait pu donner ses millions... nos millions?

— Il ne m'a jamais parlé de cela. Quant à croire qu'il a confié son argent à un parent c'est pire que croire qu'il n'est pas mort !

Ce Provençal n'avait confiance en personne. L'argent est enfoui quelque part, je ne sais où, je ne m'en doute guère, mais personne ne l'aura jamais !

— Ces millions en or ont été échangés contre des billets ?

— Probablement. A notre arrivée en Angleterre, le marquis fit descendre les barils sur le quai, les fit charger sur un camion et partit, me laissant à bord. Lorsqu'il revint, il ne porta t plus qu'une cassette d'ébène.

— Contenant sans doute les banknotes échangées.

— C'est probable. Personne ne risquait de s'en assurer ! Le marquis de la Fusterie est l'homme le plus redoutable des cinq parties du monde ! Je préfère me livrer à toute la bande de la Maffia, y compris le Semeur, que de le rencontrer au détour d'une rue. Heureusement, je suis tranquille sur ce point. Tant que les morts ne reviendront pas, le marquis me laissera à mon sort !

Giorgio fut découragé.

Une vague lueur lui restait pourtant dans l'esprit. Ce Beppo pouvait mentir, être encore à la solde du marquis. Ses dires étaient sujets à caution.

Pour prendre congé, il dit :

— Ainsi vous irez ce soir à la réunion de la Camorra?

— Oui.

— Vous savez ce que vous risquez ? Tu sais ce que tu joues ?

— Ma tête ? Je ne pense pas — si on la voulait, il y a beau temps qu'on me l'aurait prise ! Le marquis, plus habile et plus fort que moi a joui bien peu de son vol, et cependant il se cachait, lui !

— Les peines sont bien établies : la trahison est punie de mort. Et le Semeur n'hésite jamais !

Beppo eut un sifflement des lèvres et en hochant la tête :

— Bah ! Tant pis ! La vie que je mène n'est pas digne d'un regret. Le peu de plaisir que j'ai connu, m'a enlevé mon courage et même l'envie de travailler ! Je serais incapable de reprendre mon dur métier. Si la Maffia veut m'employer, je serai à elle ; si elle veut me punir, me voici !

Giorgio laissa son hôte. Il reprit sa course à travers la ville.

Le soir il dina dans un cabaret de la banlieue.

Vers dix heures il vint vers le quartier de la Villette où devait se tenir la réunion à laquelle il était convoqué.

Dans une usine abandonnée, dont les vitres brisées ou recouvertes d'une poussière noire permettaient à peine de distinguer la clarté d'une lampe, un ouvrier travaillait seul, occupé à réparer une vieille futaille.

Cela signifiait, pour les membres prévenus, qu'on pouvait entrer sans crainte dans le cabaret voisin, lequel cabaret communiquait avec une pièce sombre.

Au bout de cette pièce sombre, un escalier tortueux descendait dans une vaste cave située sous le magasin.

L'ouvrier surveillait les abords de la réunion, le tavernier protégeait l'entrée, invisible pour les consommateurs ordinaires.

Au cas où la police interviendrait, la société, prévenue par l'un ou par l'autre se formerait en réunion de joueurs de « morra », et on en serait quitte pour un procès-verbal de minime importance.

Lorsque Georges passa devant le comptoir des gens buvaient, debout, des palfreniers du dépôt voisin des voitures de l'Urbaine. Avec eux, des Italiens se querellaient très fort, jouant au zanzibar sur le zinc pour empêcher l'attention des Français de se porter sur les affiliés qui passaient.

La tenue du peintre attira le regard d'un palefrenier.

— Mazette ! s'écria-t-il lorsque Georges eut disparu, que diable ce bourgeois va-t-il faire dans cette cave !

A l'oreille les Italiens lui glissèrent cette réponse préparée :

— Je crois, de la contrebande !... Chut !... Des alcools... Grosse affaire, dit-on.

— Bien ! bien ! firent les autres en les rassurant du geste.

En France, l'homme qui fraude l'Etat a tout le monde pour complice.

Le peintre arriva dans une salle humide, au pavé gluant, mal éclairée, aux murs tapissés de toiles d'araignées.

Une double porte, solide et soigneusement huilée retombait après chaque entrée pour murer le seul orifice par où la voix put sortir.

Une cinquantaine d'hommes et quatre ou cinq femmes.

Des ouvriers presque tous. Un ou deux vestons noirs de contre-maîtres.

Giorgio s'assit au dernier banc, auprès d'une jeune fille qu'il reconnut.

C'était Giovanina.

— Orlando, demanda le peintre, comment va-t-il ?

— Un peu mieux. Mais il préfère ne pas guérir, il sait ce qui l'attend.

— Du courage ! Le Semeur n'est pas venu encore, n'est-ce pas ?

— Non.

Ils se turent.

On n'entendait rien que le roulement lointain des voitures et, parfois, le cri des mariniers halant leurs barques sur le canal.

Dans la salle personne ne parlait. Tous les gens étaient assis, le dos voûté, les jambes droites, immobiles, dans un recueillement inquiet.

Puis Beppo entra. Il se tint debout, au fond.

On se retourna pour le voir ; il y eut un chuchottement, un murmure, qui s'arrêta bientôt, et chacun alors reprit son attitude calme.

Enfin un ouvrier vint poser sur une table un peu plus haute un flambeau portant trois bougies.

La clarté nouvelle permit de distinguer mieux la physionomie des assistants. Comme à la Nouvelle-Orléans, lors du meurtre de M. Garden, on voyait des faces pâles, maigres, des types d'Italiens du Sud, brûlés par le soleil, blémis par l'envie ; de pauvres diables vivant d'espoir haineux et en vivant bien mal !

Dans ce milieu misérable, Georges détonnait, à cause de ses habits de Parisien inutile, de ses mains blanches, de sa distiction, de sa tenue.

Parfois quelques initiés se tournaient vers lui, et il entendait vaguement qu'ils disaient à leurs voisins :

— C'est Montagna, l'artiste, le délégué de la Nouvelle-Orléans.

A dix heures et quart parut le président. C'était un homme ordinaire, plus farouche que les autres, mais aussi mal mis. Il monta sur un banc placé derrière la haute table, examina les fidèles rangés sur quatre bancs, de chaque côté d'une allée.

Et il dit :

— Frères, vous allez entendre le Semeur.

Aussitôt le Semeur entra.

VII

Il paraissait trente ans. Il était grand, mince, admirablement beau.

Ses traits, d'une pureté de lignes merveilleuse, étaient encadrés dans de longs cheveux bruns et une barbe soyeuse séparée en deux pointes, à la nazaréenne.

Il ne portait pas les cheveux relevés, comme la plupart de ceux qui affectent des airs d'apôtre : sur son front, des boucles ramenées donnaient quelque chose de délicat, presque d'efféminé, à sa beauté resplendissante.

Les yeux surtout attiraient l'attention, des yeux de couleur indécise, claire, profonds et doux, ne se voilant jamais.

Il était impossible d'imaginer une physionomie plus noble, un regard plus pénétrant, une démarche plus digne. C'était la force intellectuelle la plus brillante, unie à la beauté la plus charmeuse. On ne savait ce qui séduisait le plus en lui, de sa splendeur morale ou de sa splendeur physique.

Il traversa l'assemblée et prit place devant la table.

On put mieux le voir encore. Son costume très simple indiquait le désir de ne s'imposer que par la parole et le prestige de son nom, car on devinait aussi qu'il connaissait sa puissance et sa valeur.

D'un œil triste et tranquille, le Semeur examina l'assemblée.

— Ils sont tous là ? demanda-t-il ensuite en se tournant vers le président.

— Oui, maître.

Il répliqua :

— Je ne suis pas le maître. Le saggio maestro (maître sage) est à Rome, vous le savez bien. Moi, je sème la bonne parole.

Et revenant à l'assemblée :

— Ainsi, dans chaque ville d'Italie, il y a des centaines d'adhérents ; en Asie, dans les deux Amériques, à Tunis et en Egypte, nous comptons des milliers de frères, et, à Paris, à peine si cinquante élus, parmi les malheureux courbés sous la misère, osent se révolter !

Le président ne répondit pas.

Le Semeur eut un geste large et, d'une voix sans inquiétude :

— Laissons agir le temps, c'est notre meilleur ami.

Et il eut, avec le président, un échange de paroles à voix basse.

— Oui, il est là, entendit-on.

— Bien.

Tout haut, s'adressant à ses auditeurs, il reprit :

— Au milieu de décembre aura lieu en Italie, dans une ville que désignera le [illegible], un congrès universel de la Maffia. Des délégués viendront de chaque contrée. Vous élirez vos représentants. Ceux des postulants qui seront jugés dignes d'être admis recevront à cette époque la chemise blanche.

Avoir la « camicia pulita » signifiait être affilié à la camorra.

(A suivre) JULES DE GASTYNE.